



Crimes liés aux armes à feu au Canada

Yvan Clermont, Directeur

Centre canadien de la statistique juridique

Comité sénatorial de la sécurité nationale et la défense

Le 18 février, 2019

Éclairer grâce aux données pour bâtir un Canada meilleur



Statistique
Canada

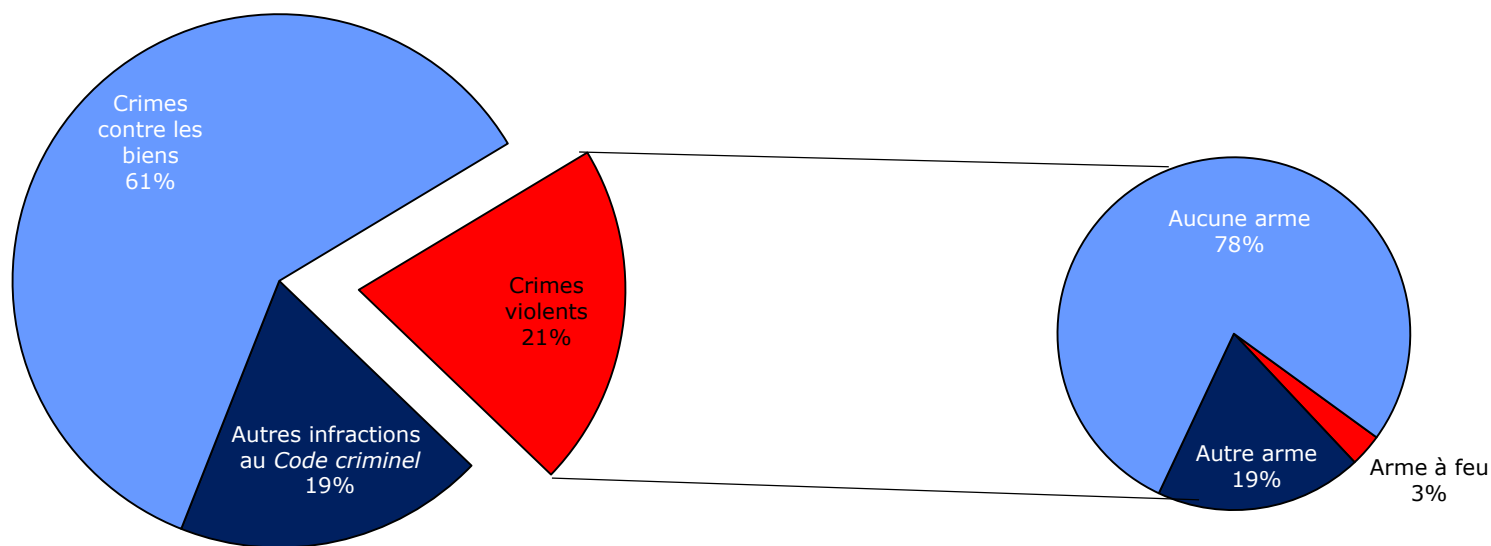
Statistics
Canada

Canada

PRINCIPALES CONSTATATIONS

- Les crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu représentent une faible proportion de tous les crimes violents commis au Canada – 3 % en 2017.
- On a observé une hausse importante des crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu au cours des quatre dernières années; les taux de crimes commis à l'aide d'une arme à feu ont augmenté dans 16 RMR.
- Les taux de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu sont semblables dans les régions urbaines et rurales.
- Depuis 2013, les homicides commis à l'aide d'une arme à feu attribuables à des gangs ont presque doublé.
- Les vols d'armes à feu sont en hausse depuis 2013 (+7 %).
- Il y a beaucoup d'éléments inconnus au sujet des crimes commis à l'aide d'une arme à feu : l'origine des armes, s'il y a un lien entre le crime commis à l'aide d'une arme à feu et le crime organisé.

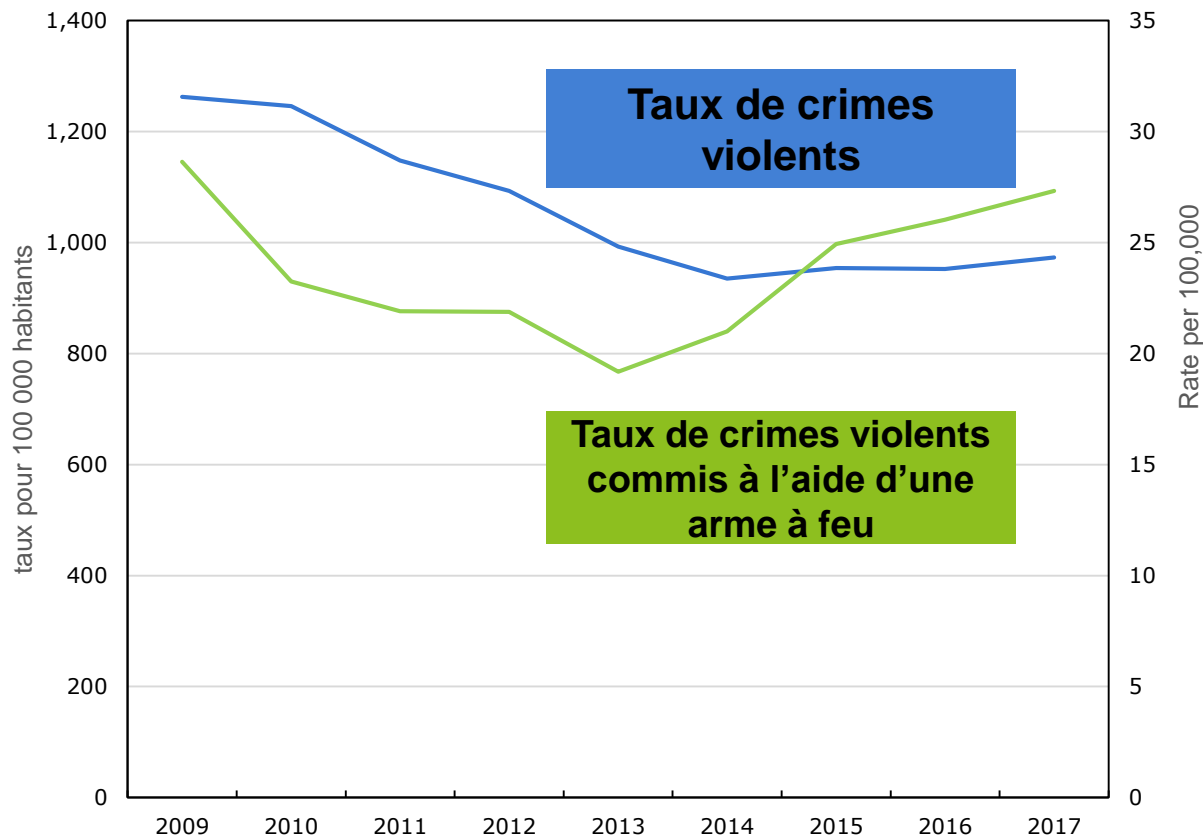
Les crimes commis à l'aide d'une arme à feu représentent moins de la moitié de 1 % de l'ensemble des crimes déclarés par la police



(Exclut le Québec)

- En 2017, une faible proportion (3 %) des crimes violents déclarés par la police ont été perpétrés à l'aide d'une arme à feu. Cependant, ces affaires ont fait plus de 7 700 victimes.

Les crimes commis à l'aide d'une arme à feu déclarés par la police augmentent chaque année depuis 2013



(Exclut le Québec)

Ce que nous savons

Depuis 2013:

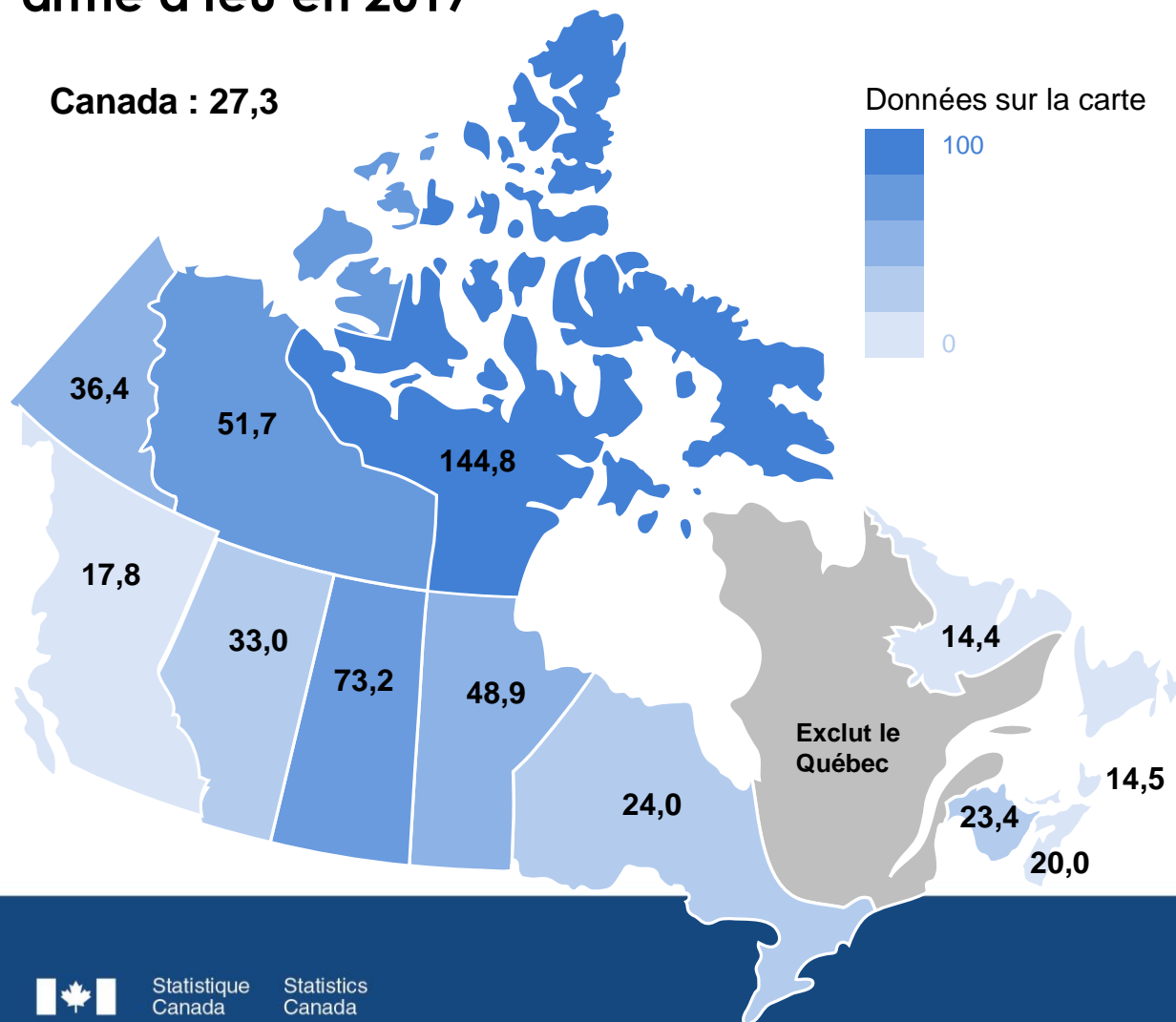
- Le taux global de crimes déclarés par la police a augmenté de 3%
- Le taux de crimes violents est demeuré stable
- En 2017, le taux de victimes de crimes commis à l'aide d'une arme à feu était de 42 % supérieur à ce qu'il était quatre ans auparavant

LES CRIMES COMMIS À L'AIDE D'UNE ARME À FEU SELON LES RÉGIONS

- Les taux de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu et les caractéristiques des affaires varient d'une région à l'autre du pays.
 - En général, les taux sont plus élevés dans les Prairies et les territoires.
 - Contrairement à de nombreux autres types de crime, les taux de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu sont semblables dans les régions urbaines et rurales.
 - Plus des deux tiers des crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu sont perpétrés au moyen d'une arme de poing.
 - Les carabines ou fusils de chasse sont plus souvent utilisés lors de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu dans les régions rurales.

Les territoires, la Saskatchewan, et le Manitoba ont enregistré les taux les plus élevés de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu en 2017

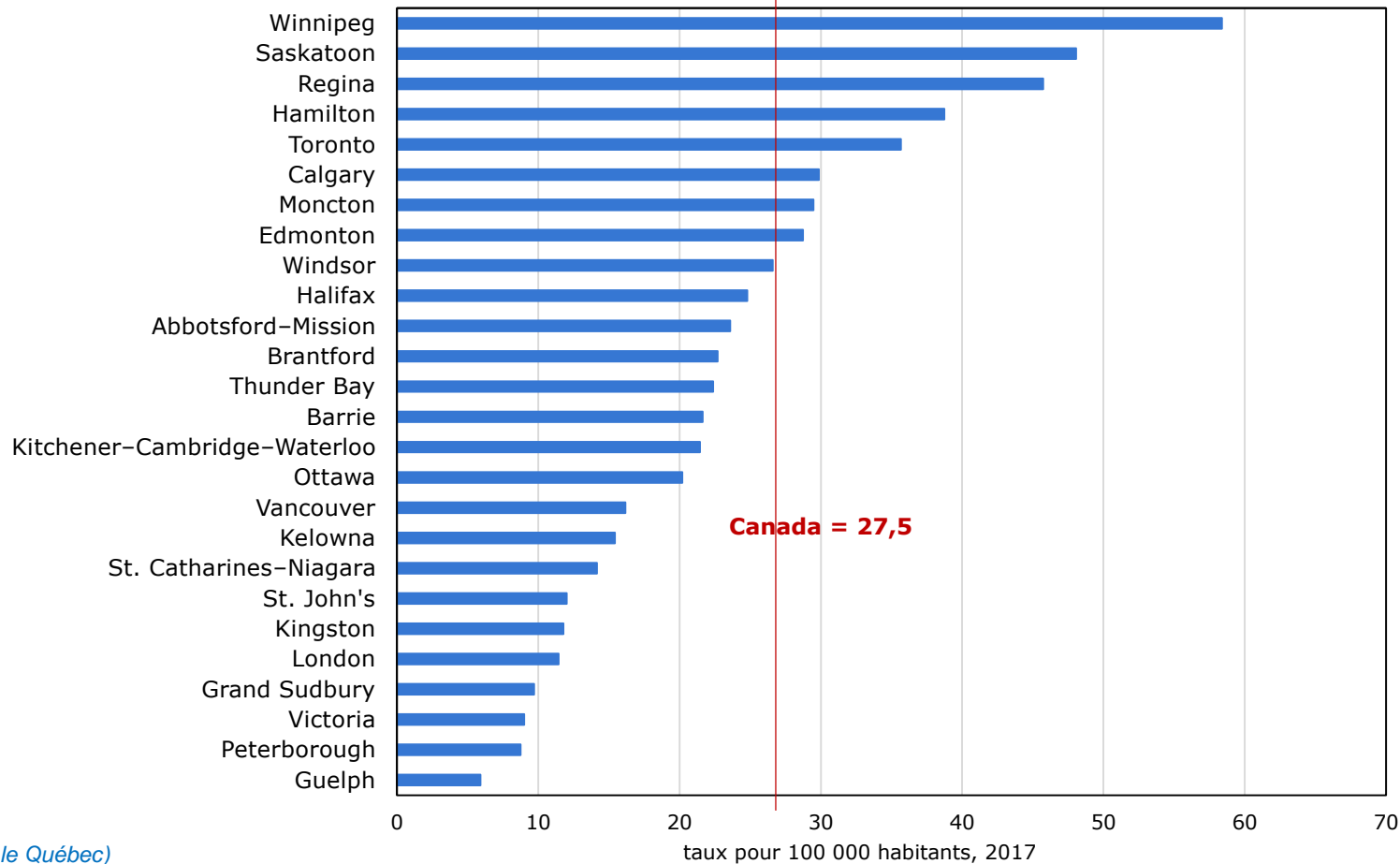
Canada : 27,3



Ce que nous savons

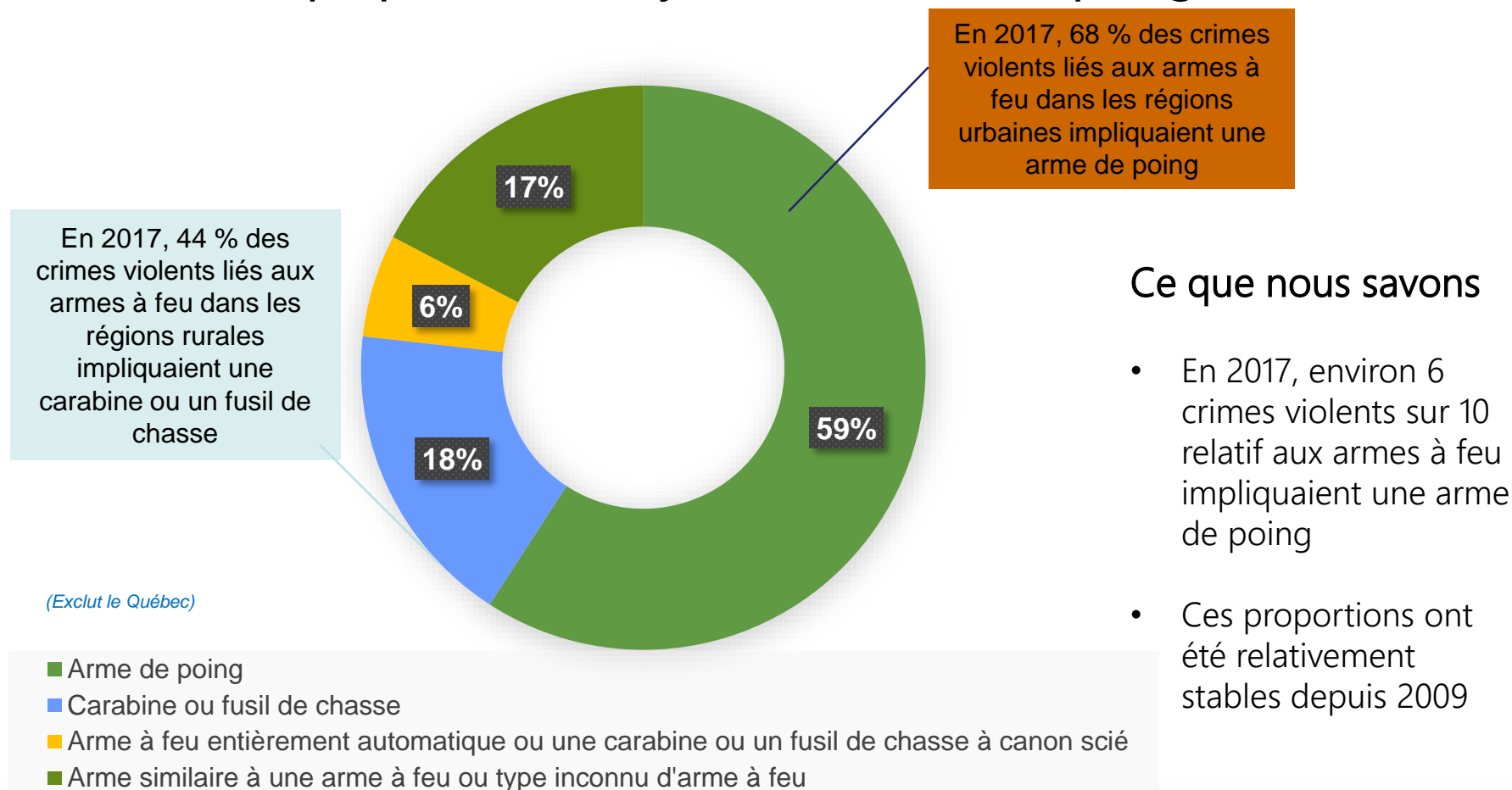
- Le taux de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu augmente

Les crimes commis à l'aide d'une arme à feu ont tendance à être concentrés dans les grandes villes



(Exclut le Québec)

La plupart des crimes commis à l'aide d'une arme à feu au Canada sont perpétrés au moyen d'une arme de poing



Les crimes violents liés aux armes à feu sont une infraction plus souvent commise par des étrangers

- En 2017, près de 6 victimes sur 10 (58 %) de crime violent lié à une arme à feu ont été agressées par un étranger, ce qui est très différent de la plupart des autres types de crimes, où l'auteur présumé tend à être connu de la victime
- Cette proportion est constante chaque année depuis 2010 et était légèrement supérieure en 2009 (65 %)

Un peu moins d'un crime violent sur 10 relatif aux armes à feu impliquaient des partenaires intimes

- Il y a eu juste un peu moins de 600 victimes de crimes violents liés aux armes à feu où l'auteur présumé était l'époux, le conjoint de fait, le petit ami ou la petite amie de la victime, ce qui représente 8 % de toutes les victimes en 2017

Les homicides attribuables à des gangs sont à la hausse

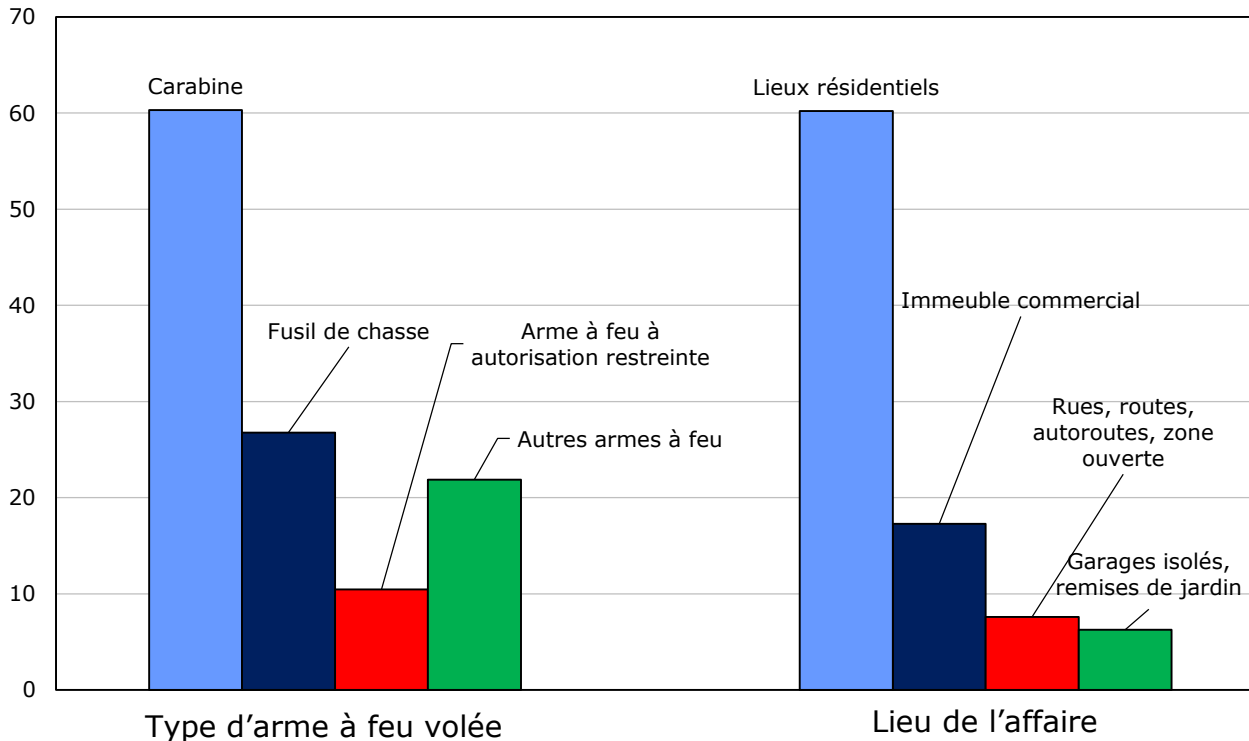
- La récente augmentation du nombre d'homicides est attribuable à une hausse du nombre d'homicides commis à l'aide d'une arme à feu et d'homicides attribuables à des gangs.
- En 2016 et 2017, environ le quart de tous les homicides attribuables à des gangs constituant une hausse de 16% à 17% annuelle entre 2010 et 2015

La majorité des homicides attribuables à des gangs ont été perpétrés au moyen d'une arme à feu

- Près de neuf sur dix (87%) des homicides liés aux gangs au Canada ont été commis avec une arme à feu - habituellement une arme de poing
- 27% des homicides non liés à un gang impliquaient une arme à feu

Il y a eu 3 603 affaires où au moins une arme à feu a été déclarée comme bien volé en 2017

pourcentage



Ce que nous savons

- La majorité des armes à feu déclarées comme biens volés étaient des carabines, et la majorité des vols étaient perpétrés à partir d'une résidence privée
- Il y a eu 9,9 affaires où une arme à feu a été volée pour 100 000 Canadiens en 2017, en hausse par rapport à 2013, mais en baisse par rapport au sommet atteint en 2015 (11,7)

Crime liés aux armes à feu déclarés par la police, Canada, 2009 à 2017

Année	Introduction par effraction		Entreposage non sécuritaire	
	nombre	taux pour 100 000	nombre	taux pour 100 000
2009	309	0,9	1 208	3,6
2010	673	2,0	1 196	3,5
2011	772	2,3	1 077	3,1
2012	913	2,6	1 115	3,2
2013	918	2,6	1 053	3,0
2014	1 000	2,8	990	2,8
2015	1 164	3,2	962	2,7
2016	1 272	3,5	993	2,7
2017	1 175	3,2	921	2,5

Note: Introduction par effraction comprend les infractions d'introduction par effraction pour voler une arme à feu et d'introduction par effraction dans un véhicule à moteur pour voler une arme à feu prévues au Code criminel.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Lacunes en données au sujet des crimes violents reliés aux armes à feu:

Origine des armes à feu
(du Canada? issues du
marché légal? entrées en
contrebande au Canada?)

Caractéristiques
des armes à feu

Identité autochtone
des victimes et des
contrevenants pour
tous les incidents
criminels

Caractéristiques
ethniques et
socioéconomiques
des victimes et
contrevenants

Participation du crime
organisé
(crimes autres qu'un homicide)

Fusillades sans
blessures (p. ex. À
partir d'une voiture)



Questions?

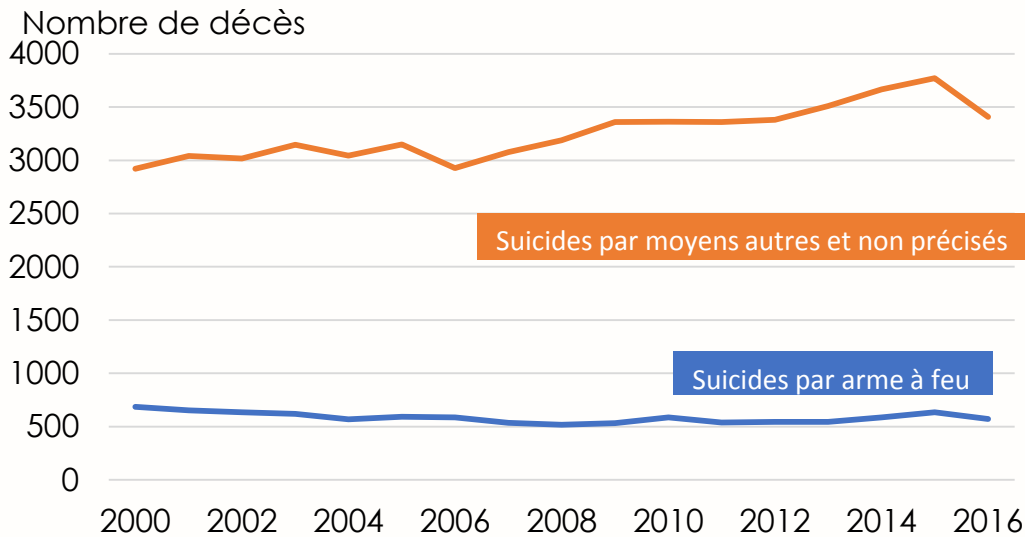




ANNEXE



DEPUIS 2000, IL Y A EU 9 919 SUICIDES PAR ARME À FEU AU CANADA – UNE MOYENNE DE 583 PAR ANNÉE

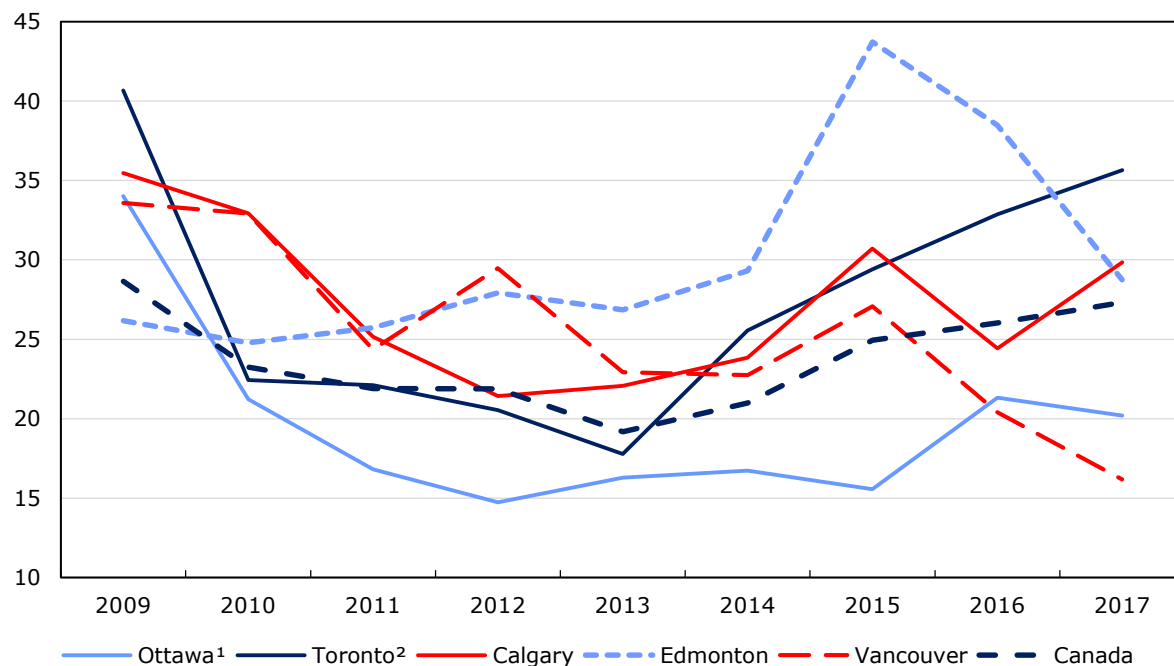


Ce que nous savons :

- Il y a eu 570 suicides par arme à feu au Canada en 2016 – 14 % de tous les décès par suicide
- Il y a eu entre 1,5 et 1,8 décès par suicide par arme à feu pour 100 000 habitants chaque année depuis 2004
- Depuis 2000, 96 % des suicides par arme à feu ont été commis par des hommes, par rapport à 72 % des suicides par moyens autres

Ce qui se passe dans certaines des plus grandes villes du Canada

taux pour 100 000
habitants



1. Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa-Gatineau située en Ontario.

2. Exclut les sections de la Police régionale de Halton et de la Police régionale de Durham qui desservent la RMR de Toronto.

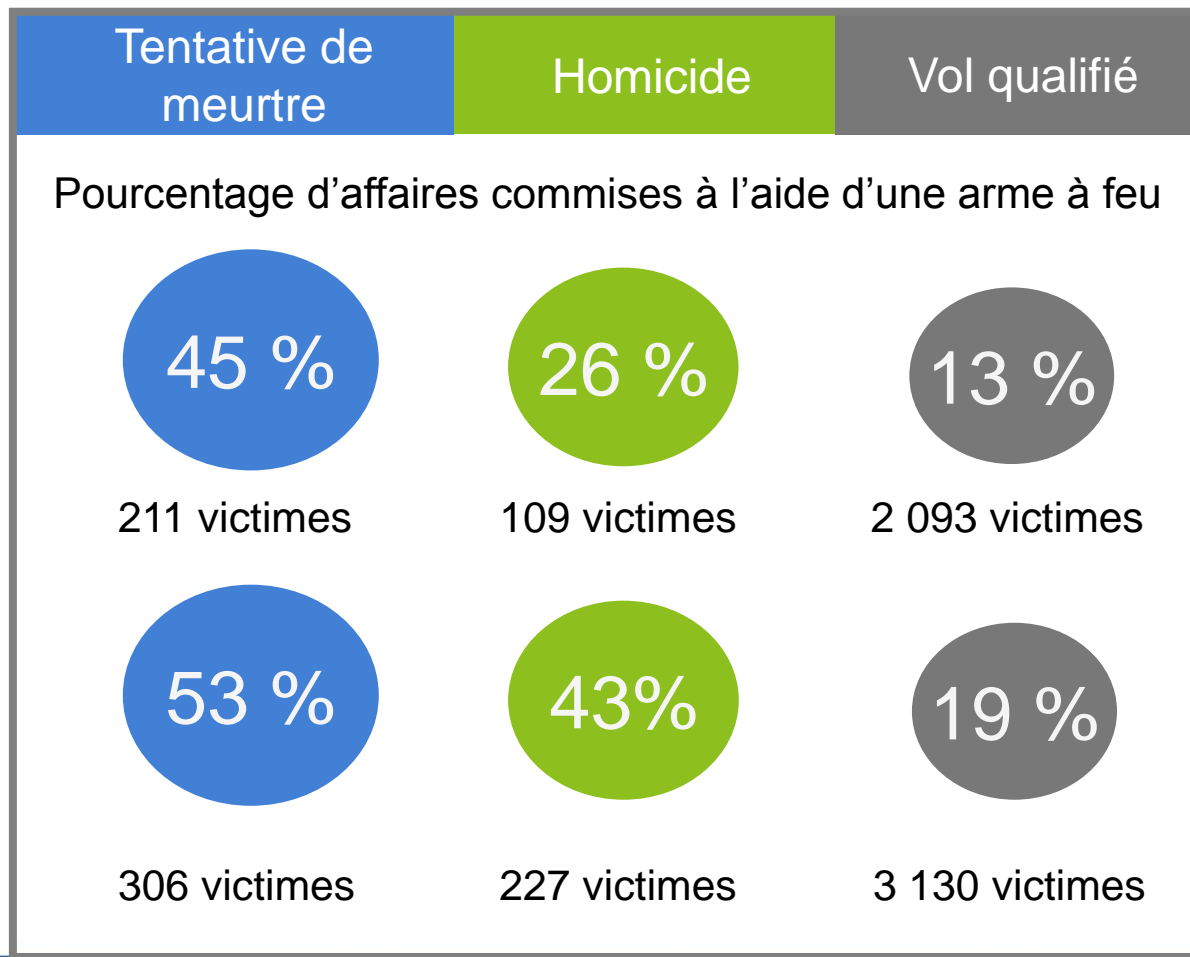
Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

(Exclut le Québec)

Ce que nous savons

- 43 % de l'augmentation observée à l'échelle nationale depuis 2013 est attribuable à un plus grand nombre de victimes à Toronto
- Entre 2013 et 2017, 16 des régions métropolitaines de recensement du Canada, dont 4 des 5 plus grandes, ont affiché une hausse du taux de crimes violents liés aux armes à feu – Vancouver étant l'exception

L'utilisation d'une arme à feu dans la perpétration des crimes violents les plus graves a augmenté



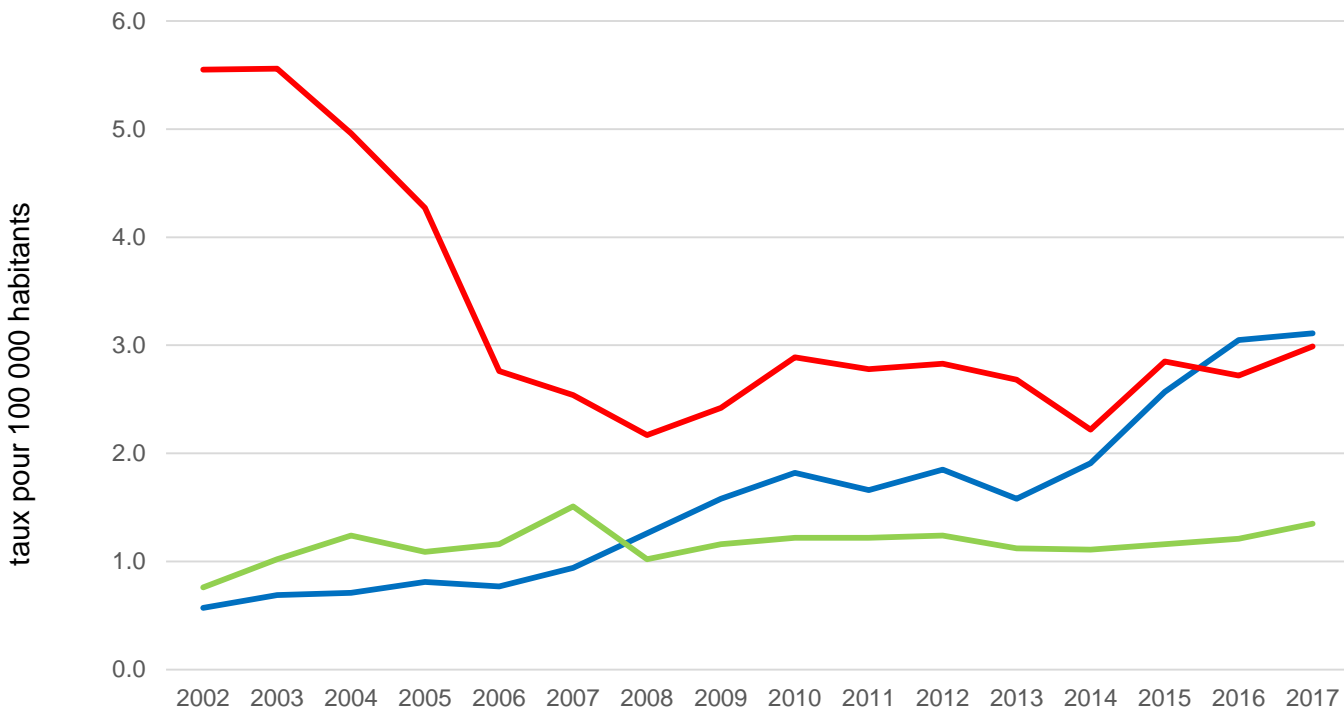
Ce que nous savons

- Le nombre de victimes a augmenté tant pour les tentatives de meurtre que pour les vols qualifiés.
- Le nombre de victimes d'homicide commis à l'aide d'une arme à feu a presque doublé de 2013 à 2016.



La récente augmentation du nombre d'infractions commises à l'aide d'une arme à feu est attribuable à une hausse du nombre d'affaires de décharge intentionnelle d'une arme à feu

Infractions commises à l'aide d'une arme à feu, Canada, 2002 à 2017



Ce que nous savons

- En 2016 et 2017, contrairement aux années précédentes, il y a eu plus d'affaires de décharge d'une arme à feu intentionnellement que de braquages d'une arme à feu.
- En 2017, le taux de ces infractions avec violence relatives aux armes à feu a augmenté pour une troisième année de suite

Décharge d'une arme à feu intentionnellement

Utilisation d'une arme à feu dans la perpétration d'une infraction

Braquage d'une arme à feu



Il y a encore beaucoup d'éléments inconnus au sujet des crimes commis à l'aide d'une arme à feu...

- l'origine des armes à feu utilisées dans les crimes commis à l'aide d'une arme à feu au Canada;
- l'existence d'un lien entre les crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu et le crime organisé;
- l'appartenance ethnique des victimes et des auteurs présumés de crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu;
- l'identité autochtone des victimes et des contrevenants dans les crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu, à l'exception des homicides;
- d'autres renseignements au sujet de la marginalisation et des crimes commis à l'aide d'une arme à feu au Canada.